

S U P P L É M E N T

Nos lecteurs nous sauront probablement bon gré de leur faire connaître les marques de distinction que le gouvernement français vient d'accorder à l'hon. M. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, ainsi qu'à l'hon. M. Chauveau, au Dr Meilleur et à M. Archambault, le digne surintendant des écoles catholiques de la cité de Montréal. Le jury international a décerné des médailles d'or et d'autres marques de distinction à l'Exposition scolaire de la province de Québec ; mais M. Bardoux, ministre de l'Instruction publique en France a voulu donner à ceux qui ont mis notre système scolaire dans la position qu'il occupe, une marque particulière d'estime et de distinction ainsi que le constate la lettre suivante :

Paris, 15 novembre 1878.

" A L'HON. GÉDÉON OUMET, D. C. L.,
Officier de l'Instruction publique.

" MONSIEUR,

" J'ai le plaisir de vous annoncer que vous venez d'être élevé au grade d'Officier de l'Instruction

publique par monsieur A. Bardoux, ministre de l'Instruction publique. Je suis heureux de vous apprendre aussi que M. Chauveau et M. le Dr Meilleur ont reçu la même décoration. Enfin votre très-humble serviteur a été fait officier d'Académie pour les services que l'on suppose charitablement qu'il a pu rendre comme membre du jury international.

Le même nombre de décorations a été accordé à la Province d'Ontario ; MM. Crooks, Ryerson et Hodgins, officiers de l'Instruction publique et, M. le Dr May, mon collègue du jury, officier d'Académie.

Officier de l'Instruction publique est le plus haut grade. La décoration consiste en palmes d'or, accompagnées de rosettes violettes. L'officier d'Académie n'a que des palmes d'argent avec un ruban violet. Je suis porteur de votre décoration, ainsi que de celles de M. Chauveau et de M. le Dr Meilleur.

Agréez, M. le Surintendant, en même temps que mes félicitations cordiales, mes salutations respectueuses et veuillez me croire,

Votre très-humble serviteur,

U. E. ARCHAMBAULT.